



DOUANE

FLASH INFO

CRISE DU CORONAVIRUS TREIZIÈME AUDIO- CONFÉRENCE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous voici maintenant dans la phase n°2. Vos questions semblent moins nombreuses, l'organisation des services commence à se roder et les missions à se préciser. Ce compte-rendu sera l'occasion de lister les revendications satisfaites et de tirer un premier bilan d'étape.

BILAN D'ÉTAPE

Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous demandions mais on ne peut pas dire non plus que nous n'avons pas été écoutés. De nombreuses difficultés ont pu aussi être résolues. Les douaniers en poste à la Direction Générale se sont beaucoup investis, en présentiel et pour beaucoup en télétravail et ils n'ont pas compté leurs heures.

On a rarement l'occasion de les remercier alors faisons le maintenant : « Merci à toutes et à tous ».

Malheureusement, il y a encore des ombres au tableau. Certains directeurs ou divisionnaires ont toujours et encore du mal à se mettre en mode dégradé. Les réflexions que l'on peut entendre ici ou là sur la baisse des résultats contentieux relèvent de la bêtise pure et n'honorent pas leurs auteurs. Dans le même registre, certains propos déplacés adressés à des agents qui reviennent de quatorzaine sont à proscrire.

C'est dans les périodes de crise qu'on voit la vraie nature humaine. On se souviendra des meilleures et des pires. Nous n'aurons pas à la CFDT la mémoire courte. A bon entendeur !

Nous voilà donc entrés dans un confinement prolongé. Ce sera sans en douter une phase toute aussi difficile. La troisième phase sera celle du déconfinement. Pour la réussir, il faudra vraiment que nos pouvoirs publics et nos dirigeants anticipent mieux, car nous l'avons tous mesuré, il y a eu du retard à l'allumage à tous les niveaux de décision. En douane, rien n'était prêt. Il a fallu créer des Plans de Continuité d'Activité dans l'urgence.

Il nous faut maintenant tenir dans la durée. Nous vous faisons donc passer une fois de plus le lien vers le "Questions/Réponses Coronavirus" mis en place par la Confédération CFDT, qui est l'un des sites qui fait référence sur la période. Il est régulièrement mis à jour et peut servir à vos proches ou vos amis qui éventuellement n'ont pas de relais syndicaux dans leur entreprise :

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/crise-du-covid-19/coronavirus-les-reponses-a-vos-questions-srv1_1100672



**CORONAVIRUS
COVID-19**

**Des réponses à vos questions
sur la **FAQ** de la CFDT
ou en écrivant à covid-19@cfdt.fr**

 @fedefinancescfdt
 @cfdtfinances

CFDT-FINANCES.FR

Ci-joint également un lien vers la réserve civique, c'est un espace d'engagement ouvert à tous : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Et pour finir un lien vers un espace CFDT intitulé "Mieux vivre son confinement par la culture".

Vous serez réorientés sur des partenaires qui propose des livres en ligne, musique, concerts et visites virtuelles https://www.cfdt.fr/portail/idees/expression-culture/vivre-mieux-le-confinement-grace-a-la-culture-srv1_1106480

La Mauvaise blague du jour

Dans le journal de la mi-journée sur TF1, devant près de 8 millions de spectateurs, on a pu voir, lors d'un reportage sur les Français qui essaient de resquiller les consignes de confinement, un usager de la route essayant d'esquiver l'amende en arguant devant les policiers et devant la caméra d'un argument implacable : « Ça sert à rien que je vous passe ma compagne, elle est administrateur des douanes ». La honte ! ...

Le reportage ne dit pas si l'usager est un mythomane ou si c'est la triste réalité. La seule chose que nous savons, c'est qu'un collègue qui exhibe sa commission d'emploi en dehors de ses fonctions passe en discipline !

Les revendications CFDT satisfaites

Ce dernier compte-rendu de la semaine nous permet de faire le bilan des revendications satisfaites :

- Le jour de carence est supprimé à la date du 24 mars. Un seul regret, pas d'effet rétroactif au 16 mars, une mesquinerie inutile sur laquelle travaille notre service juridique .
- Une note garantissant le maintien du solde d'heures et de RH des agents de la surveillance.
- Des Autorisations d'Absence pour les gardes d'enfants et personnes immuno-déprimées.
- Des consignes écrites de protection (dans les contrôles et dans les déplacements) qui engagent la responsabilité de l'administration et des médecins de prévention.
- La limitation des risques par la fermeture des bureaux CI et Viti et la restriction au strict minimum des services AG et Op/Co.
- Le droit d'utiliser les masques pour toute forme de contrôle (que ce fut long à obtenir !)
- Possibilité de retirer les congés annuels (là aussi, le seul bémol, pas d'effet rétroactif)
- Défraiement des repas pour les agents qui continuent de venir au bureau.
- Des possibilités de rapprochement pour les agents qui font de grandes distances journalières pour se rendre au travail.
- La massification du télétravail par l'augmentation des connexions rapido
- Garantie de l'ISM (Indemnité de service à la mer)
- Garantie de rémunération pour les agents mobiles empêchés mais maintenus en mission.
- Des statistiques de la contamination en douane par branche pour alimenter notre revendication sur la maladie professionnelle.
- Des consignes précises sur le dédouanement des marchandises soumises à norme pour faciliter le travail des PAE et des bureaux.
- La suspension des tableaux de bord et autre contrôle statistique pour limiter là aussi les charges de travail.
- L'harmonisation des règles de mise en quarantaine
- L'ouverture d'une plate-forme de soutien psychologique.
- La prise en charge des lingettes virucides par les directions.
- Des garanties pour les douaniers réservistes pour la participation à "l'opération résilience"
- Des garanties sur les campagnes de titularisation et de mutation en cours
- La fixation de règles et de limites pour les télétravailleurs.

Bien sur si vous constatez qu'un de ces arbitrages, validé par la Directions Générale, n'était pas appliqué dans votre service, faites le nous savoir.

PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT

Tester les douaniers

Nous l'affirmons depuis le début . « Les douaniers sont des personnels exposés » et d'ailleurs nous continuons à étudier la possibilité de reconnaître la maladie professionnelle pour nos collègues atteints du covid 19.

La CFDT douane a proposé la semaine dernière une réflexion sur la possibilité pour les douaniers de se faire tester sur la contamination au covid19. Notre exposition accrue rend légitime cette revendication. Les médecins de prévention pourraient avoir un rôle dans le dispositif que nous demandons.

Quoiqu'il arrive, le déconfinement sera complexe et une fois de plus nous serons en première ligne. Alors il faut dès à présent préparer cette phase. Il faudra des tests sérologiques pour savoir qui est ou n'est pas immunisé, afin de protéger les escouades et les usagers. La question du volontariat se posera et il faudra arbitrer. N'attendons pas la dernière minute.

Garde d'enfant et Autorisation d'Absence

Le ministre de l'éducation nationale vient déjà d'annoncer qu'il n'y aura pas d'épreuves de bac ni de brevet des collèges. On ne sait pas à ce stade si l'école reprendra et s'il y aura un 3ème trimestre mais déjà les douaniers parents d'enfants scolarisés s'inquiètent.

Notre question est simple : Les Autorisations d'Absence seront-elles renouvelées ?

Réponse : Panique à bord ! Le ministre Dussopt a été extrêmement brouillon au matin lors d'une audioconférence avec les fédérations des finances. Personne ne sait si le dispositif d'autorisation d'absence va être reconduit pour les vacances de Pâques ! La Direction Générale botte en touche et nous demande de patienter jusqu'à la semaine prochaine pour connaître la position officielle gouvernementale.

Pour la CFDT Douane, ce serait un scandale si les Autorisations d'Absence n'était pas reconduites.

On n'imagine pas les parents abandonner leurs enfants ou les confier aux grands-parents pour retourner au travail. Dans le contexte sanitaire actuel, c'est un non sens. Mais ne hurlons pas au loup et attendons la semaine prochaine.

LES QUESTIONS QUE VOUS NOUS POSEZ

Situation des ACP2, des C2 et des inspecteurs stagiaires

Toujours beaucoup de questions de la part des ACP2 stagiaires qui attendent de la lisibilité sur leur oral de fin de stage et les conditions de leur titularisation, et de la part des C2 qui doivent faire un oral de rattrapage.

La CFDT demande que des entretiens puissent être faits en visio-conférence avec bien sûr beaucoup d'indulgence, pour accélérer ce processus. Il y a derrière des enjeux pour les inscriptions à la campagne de mutation 2021, ce n'est donc pas anodin.

Pour les inspecteurs élèves, c'est l'organisation des épreuves de fin d'année qui se révèle de plus en plus impossible. Ils ont d'ailleurs signalé via la Commission Paritaire des Élèves, les difficultés rencontrées pour poursuivre l'enseignement et les inégalités dans les conditions de préparation.

On leur annonce que l'épreuve 4 de fin d'année ne peut pas être annulée car l'arrêté de formation ne le permet pas. Pourtant hier, le 1er ministre a annoncé que le bac se ferait probablement en contrôle continu. Ça doit toutefois pourtant être plus simple pour nous de régler cette difficulté et de donner plus de lisibilité aux inspecteurs élèves

Réponse : La dernière ordonnance gouvernementale va pouvoir permettre de déroger aux différents arrêtés de formation. L'idée de faire des audio ou visio-conférences pour les oraux est à l'étude et il en est de même pour la fin de formation des Inspecteurs Élèves. A suivre ...

Mutation RC pour 2020

Les dates de la campagne de mutation ont été légèrement modifiées. On demande aux agents concernés par un Rapprochement de Conjoint de fournir les justificatifs fiscaux de vie commune mi- avril. Or, les Finances Publiques ouvrent le site de déclaration en ligne le 20 avril.

La CFDT douane demande donc un délai jusque début mai pour le dépôt de ces documents

Réponse : La Direction Générale ne voit pas de difficultés à détendre le calendrier.

DROIT DE SUITE - ACTIVITÉ RH

La paye

La note vient de tomber. Elle n'est pas beaucoup plus claire que les retranscriptions faites par chaque OS. On comprend en creux que les primes variables (astreintes, heures de nuit et de dimanche ...) ne pourront pas être payées en avril. En effet, pour obtenir un acompte et donc être payé pleinement, il faut que ses primes variables représentent plus de 20 % du salaire.

Apparemment, 500 douaniers sont concernés par un acompte. Pour les autres, si notre analyse est bonne et sous réserve de la bonne compréhension de la note, il faut s'attendre pour avril, à un salaire normal en AG/Co (sauf éventuellement pour Roissy nuit) et à un salaire sans les primes, heures de nuit et de dimanche en Surveillance avec une régularisation bien entendu à la fin de la crise sanitaire ou avant, si les dispositifs comptables le permettent .

Les autorisations d'absence ne généreront pas de jours RTT

Toujours pas de réponse à ce stade, l'arbitrage se faisant maintenant au niveau du 1er ministre. L'enjeu, la perte potentielle de 2 jours de RTT.

Mission de bénévolat

De nombreux collègues ont demandé à pouvoir faire des missions de bénévoles, notamment dans le cadre de la plate-forme jeveuxaider.gouv.fr.

L'arbitrage vient de tomber. Pour des raisons de responsabilité de l'employeur, les agents qui le souhaitent doivent être en Congés Annuels, la position Autorisation d'Absence ne permet pas de s'engager.

C'est vraiment dommage d'être encore contraint par des arbitrages et des règlements aussi archaïques

Possibilité de faire des CAP à distance

Le gouvernement vient de prendre une ordonnance pour permettre la réunion à distance des instances de dialogue social. S'agissant des CAP, il est de l'intérêt des agents que leur dossier individuel avance. Nous sommes bien sûr totalement en faveur de cette mesure dès lors que des règles de confidentialité sont fixées et que le problème de la communication des dossiers sont réglés.

DROIT DE SUITE - PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Agent Mobile (Paris Spé/SMS)

La note officielle est tombée. Les collègues qui sont en confinement sur leur lieu de mission, quelle que soit leur branche, qu'ils soient en télétravail ou en Autorisation d'Absence et qui peuvent bien sûr justifier de leur loyer, pourront toujours bénéficier des remboursements.

Les agents qui ne peuvent pas rester sur place car ils sont au terme d'une mission saisonnière, seront en AEA à leur domicile et ne bénéficieront pas des remboursements.

La CFTD demande que tous les agents qui en font la demande puissent être réaffectés sur des missions prioritaires.

Nous avons aussi interpellé la DG sur le fait qu'une fois de plus les agents du SMS (Scanner Mobile) sont oubliés car la note ne parle pas d'eux.

Réponse : Pas de réponse précise, pas d'objection pour la réaffectation (mais pas de certitude). Pour les agents du SMS, la DG nous promet un point de situation lundi.

ÉTAT DE LA CONTAMINATION EN DOUANE

Ci-après le tableau fourni par la Direction Générale sur la situation sanitaire en douane.

La situation au jeudi 2 avril: nous comptons 280 agents malades soit 1 collègue de moins par rapport à mardi.

PROCHAINE RÉUNION LUNDI 6 AVRIL À 15H30
BON RÉTABLISSEMENT À NOS COLLÈGUES TOUCHÉS PAR LE COVID19.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES
BON COURAGE À TOUS.

	Nombre total d'agents présents dans les services	Nombre total d'agents OP/CO AGen quatorzaine	Nombre total d'agents SU en quatorzaine	Total agents en quatorzaine	Nombre total d'agents OP/CO AG malades du coronavirus (confirmés ou non)	Nombre d'agents SU malades du coronavirus (confirmé par test ou non)	Total agents malades du COVID 19
DI DR SCN							
DI Grand Est	168	4	27	31	2	7	9
DI IDF	200	18	21	39	19	26	45
DI NORMANDIE	100	1	7	8	5	1	6
DI PACA CORSE	178	3	13	16	3	4	7
DI BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE	131	2	13	15	1	5	6
DINA	131	0	5	5	0	1	1
DI BOURGOGNE	111	4	5	9	3	2	5
DI HAUTS DE FRANCE	278	3	25	28	19	5	24
DIPA	149	12	41	53	24	39	63
DI OCCITANIE	136	8	33	41	4	9	13
DNRED	133	4	8	12	5	3	8
DI ARA	246	10	51	61	12	29	41
DNGCD	115	0	10	10	0	13	13
DNRFP	20	2	0	2	4	0	4
DNSCE	17	1	3	4	1	1	2
CID	17	2	0	2	5	0	5
SEJF	4	0	8	8	0	3	3
DR MAYOTTE	12	0	0	0	0	0	0
DR REUNION	38	2	6	8	0	0	0
DR NOUVELLE CALEDONIE	31	2	0	2	0	0	0
DI ANTILLES GUYANE	40	1	2	3	3	3	6
DR GUADELOUPE	26	5	14	19	2	3	5
DR GUYANE	44	2	6	8	0	0	0
DR SAINT PIERRE ET MIQUELON	15	0	0	0	0	0	0
DR POLYNESIE	6	2	0	2	0	0	0
DIRECTION GENERALE							
SDRH	1	0	0	0	2	0	2
DRI	0	1	0	1	0	0	0
SD FIN	2	0	0	0	3	0	3
SDSI	0	0	0	0	0	0	0
SD JCF	4	2	0	2	2	0	2
COMINT	7	0	0	0	6	0	6
SD FID	1	0	0	0	0	0	0
DSECE	4	0	0	0	1	0	1
SD RESEAU	0	0	0	0	0	0	0
IS	0	1	0	1	0	0	0
COM	0	0	0	0	0	0	0
PSG	0	0	0	0	0	0	0
SPID	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 365	92	298	390	126	154	280